



Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.16/1997/L.1
14 mai 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
Troisième session
Genève, 12-16 mai 1997
Point 10 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT SUR SA TROISIEME SESSION

PROJET DE RAPPORT

Chapitre ...

A. Ouverture et durée de la session

1. La troisième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement a eu lieu à Genève, du 12 au 16 mai 1997. La Commission a tenu ... séances (1ère à ...ème séance) et un certain nombre de séances informelles.
2. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a évoqué les grands changements économiques et technologiques mondiaux en cours et a noté que, si certains pays en développement étaient en mesure de tirer profit de ces changements, d'autres, notamment les pays les moins avancés, n'avaient pas les ressources et les capacités technologiques nécessaires pour profiter des possibilités offertes et couraient un risque de marginalisation, voire de totale exclusion. A sa neuvième session, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avait souligné la nécessité de maîtriser la technologie pour obtenir des progrès économiques durables. Acquérir une capacité technologique, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication,

était la condition sine qua non d'une intégration effective dans le système économique international et d'un renforcement de la compétitivité. Tout en rappelant la décision opportune prise par la Commission à sa deuxième session de mettre l'accent sur les technologies de l'information, il a souligné la nécessité d'aider les pays en développement et les pays en transition à s'adapter aux nouvelles conditions imposées par ces technologies. Pour l'ONU, la question fondamentale était de savoir ce qui pouvait être fait pour faciliter l'accès de ces pays aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et pour faire en sorte que ces technologies contribuent au développement. Depuis le milieu des années 80, la CNUCED jouait un rôle considérable dans la promotion de la diffusion et de l'application effective des technologies de l'information dans les pays en développement et avait lancé plusieurs programmes en vue d'aider les pays en développement et les pays en transition à exploiter avec profit ces technologies. Elle avait mis au point des logiciels visant à améliorer la gestion de la dette et à promouvoir l'efficacité commerciale, associés à la création de pôles commerciaux qui fournissaient une information actualisée sur les marchés mondiaux et renforçaient la compétitivité des petites et moyennes entreprises. Concernant les aspects de la science et de la technologie qui joueraient un rôle fondamental au cours du prochain millénaire, il était essentiel de bien considérer qu'une préoccupation majeure des gouvernements et de la communauté internationale dans les années à venir serait de réduire l'écart entre les pays qui avaient la capacité de produire et d'exploiter des connaissances et ceux où cette capacité était insuffisante.

3. Le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement a dit que la science et la technique étaient un formidable moteur de progrès, et que les pays en développement espéraient vivement s'en faire un allié dans leur lutte pour le développement. Une combinaison judicieuse de mécanismes de marché et d'initiatives gouvernementales était à cet égard nécessaire. Evoquant les travaux de la Commission, il a souligné que celle-ci devait jouer un rôle d'organe consultatif pour les questions relatives à la science et à la technologie auprès des organismes des Nations Unies et des gouvernements. C'était là l'objectif poursuivi, et l'indispensable activité documentaire de la Commission était toujours plus associée à des mesures concrètes en faveur des bénéficiaires. Les principes directeurs généraux élaborés par la Commission

pouvaient jouer un rôle capital dans la définition de stratégies nationales spécifiques. Au cours de la période 1995-1997, la Commission avait entrepris de nombreuses activités utiles, s'agissant notamment des travaux du Groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement et de ceux du Conseil consultatif sur les questions de parité entre les sexes, des examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation réalisées conjointement avec la CNUCED, ainsi que des travaux sur une approche commune de la contribution future de la science et de la technologie au développement.

4. Le succès de ces travaux tenait beaucoup à l'engagement personnel et à la participation active de nombreux membres de la Commission et au soutien efficace du secrétariat, ainsi qu'à l'appui financier émanant du budget ordinaire et de sources extrabudgétaires. Le Président a exprimé l'espoir que, au-delà des organismes des Nations Unies et des gouvernements, les ONG, les milieux académiques et universitaires et le secteur privé prennent connaissance des rapports et des recommandations de la Commission et aident les institutions publiques à traduire les conseils de la Commission en mesures concrètes. La Commission devrait continuer d'examiner principalement des questions génériques ou intersectorielles et préserver la qualité élevée de ses travaux. Enfin, le Président a rendu hommage au représentant du Burundi à la Commission, M. S. Ruzenza, décédé récemment, et à sa contribution aux travaux de la Commission.

B. Participation

5. Conformément à la résolution 46/235 du Conseil économique et social, la Commission est composée de 53 Etats Membres de l'ONU, élus par le Conseil économique et social pour un mandat de quatre ans, selon le principe d'une répartition géographique équitable.

6. Ont participé à la session les représentants de ... Etats membres de la Commission. Des observateurs d'autres Etats Membres et Etats non membres de l'ONU, ainsi que des représentants d'institutions spécialisées et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales y ont également participé. La liste des participants figure dans l'annexe ... au présent rapport.

[A COMPLETER]

C. Election du bureau

7. A sa deuxième session en 1995, la Commission avait élu, par acclamation, le bureau suivant pour sa troisième session :

Président : M. J. George Waardenburg (Pays-Bas)

Vice-Présidents : M. Arnolfo K. Ventura (Jamaïque)

M. Hilal A. Raza (Pakistan)

Mme Marina Ranga (Roumanie)

M. Messanvi Gbeassor (Togo)

D. Ordre du jour

8. A la 1ère séance de sa troisième session, le 12 mai 1997, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, distribué sous la cote E/CN.16/1997/1 (voir l'annexe ... au présent rapport).

E. Organisation des travaux

9. A la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux de sa session (voir E/CN.16/1997/1/Add.1).

F. Documentation

10. Les documents dont la Commission était saisie à sa troisième session sont indiqués dans l'annexe ... au présent rapport.

[A COMPLETER]
